

La vérité Historique sur
la défense du Grand Couronné de Nancy

D'après le journal des marches et d'opérations

du Général Léon DURAND

Ancien membre du conseil supérieur de la guerre

Commandant le 2^{ème} Groupe de Divisions de Réserves

Août- Septembre 1914

Et

D'après la documentation Allemande

« Chacun est le soldat, mal connu,

D'une histoire inconnue..... »

Georges Clémenceau

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de servir sous les ordres de votre Père, le Général Léon Durand, une année ou il dirigeait des manœuvres dans l'Est.

C'était vraiment un grand Chef, dont les talents militaires et le caractère étaient appréciés de tous.

Les officiers qui servaient auprès de lui avaient à la fois confiance en son savoir et vénération pour son caractère.

C'est vous dire dans quels sentiments j'ai reçu votre ouvrage concernant la défense du « Grand Couronné de Nancy ».

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez en faisant de moi le premier Chef militaire auquel vous avez donné communication, vous priant d'agréer l'expression de mes meilleurs et plus distingués sentiments.

PS : M'autorisant d'autre part de votre lettre, je considère comme un honneur de conserver dans mes archives la dactylographie du volume que vous aviez préparé, sans obtenir qu'il fût édité, sur la défense du grand Couronné de Nancy.

(Extrait d'une lettre du Général Weygand à M.P Durand)

Enfin.....

La vérité sur la défense du Grand Couronné de Nancy en 1914

Août – Septembre

Introduction

1914.....

1964

50 ans

Il aura fallu attendre cinquante ans pour qu'à l'aide de la prescription tombe dans le domaine public un fait, cependant historique, pour avoir le droit de le publier.

Le Général Léon Durand, ancien membre du Conseil Supérieur de la guerre, après avoir été successivement, cas unique : Général de Brigade à Saint Mihiel, Général de division à Verdun, Général commandant le 6^{ème} corps d'Armée à Chalons/Marne, avait été placé ans le cadre de réserve en septembre 1911.

Mais le Général Joffre lui ayant demandé de prendre le commandement d'un groupe de divisions de réserve en cas de guerre. Il l'accepta ! C'est ainsi qu'avec le 2^{ème} Groupe de divisions de réserve, il fût chargé en 1914 de la défense du Grand Couronné de Nancy.

La Guerre terminée, il demanda de publier son journal de marche relatant les combats du mois d'Août et Septembre 1914 et afin de rendre hommage à ses vaillantes troupes qui, non seulement résistèrent à la poussée allemande, mais encore faillirent amener un évènement qui aurait pu avoir les plus grandes conséquences.

Malheureusement ! Lorsqu' il demanda de le publier, il reçut une réponse lui demandant de supprimer tellement de passages qu'il répondit '*Je n'ai rien à supprimer, je ne dis que la vérité, ou alors il vaut mieux ne rien publier*'.

On aurait voulu que ne soient pas connus certains faits, prouvant qu'à diverses reprises l'abandon de Nancy fût envisagé et que si en Août cet abandon ne se fit pas, c' est ce qu'il força la décision de l' Etat-Major de la 2^{ème} Armée en faisant afficher à la demande de monsieur MIRMAN, Préfet de Meurthe & Moselle un avis à la population de Nancy lui disant :
« *Mes troupes et moi sommes là, Compter sur nous* »

Après un tel appel, l'on ne pouvait pas s'en aller.

Décédé en 1925 sans avoir pu publier son journal, je repris celui-ci l'étayant de documents qu'il n'avait pu avoir, et en 1936 fort de documents officiels des Armées Françaises dans la grande Guerre, de documents qui me furent envoyés par le ' Kriegs Archivs' et les divers ouvrages parus, sur les déclarations de mémoires du Maréchal Joffre. Je demandais l'autorisation de faire paraître mon ouvrage. Celui-ci me fût renvoyé au bout de trois mois avec un nouveau refus !!!

Le Général Colin ayant fait paraître un ouvrage édité chez 'Payot', concernant la défense de Nancy dans lequel je retrouvais bien mes données et traductions faites par moi, de documents allemands, je lui fis écrire par deux de mes amis qui lui demandèrent ou ils pourraient se procurer le journal de marche du Général Durand ? Ce Général (Colin) leur répondit : Que ce journal n'avait jamais paru, mais que son fils le lui avait communiqué. Or, je ne connais nullement le Général Colin et je ne lui ai jamais rien communiqué.

Puisque cet ouvrage est paru, il n'y avait aucune raison me semble-t-il, pour que me soit refusée une nouvelle demande d'autorisation de publier mon ouvrage... Cette autorisation me fût refusée une deuxième fois. Je dus attendre.....

En 1962, je demandais à publier 'Mes deux années de guerre' dans lesquelles naturellement, je fus appelé à parler de lui. Car ayant eu la main gauche abimée par un éclat d'obus, il me prit auprès de lui comme, Officier d'ordonnance pendant les cinq mois que durèrent les soins de ma main. Au lieu de rester à ne rien faire dans un hôpital. Le Général GALLIENI, alors Ministre de la guerre, l'avait encore une fois rappelé au service en lui confiant l'inspection du Nord-Ouest, c'est à dire des 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} Régions Militaires.

Cette troisième demande me fût à nouveau refusée.....

En Août 1963, je fis une nouvelle demande, mais le Ministre des Armées ne daigna même pas m'adresser le moindre accusé de réception.

Il m'a donc fallu attendre ces cinquante ans et atteindre l'âge de 80 ans pour que la prescription me donne le droit de ne plus solliciter une autorisation sans cesse refusée ! Afin de réaliser le désir du Général Léon Durand : *(Faire connaître la part glorieuse que ces réservistes confiés à son commandement ont pris dans la défense de la capitale de la Lorraine).*

Pourquoi donc vouloir étouffer ce qui est vrai ?

Pourquoi ai-je été frappé d'un tel catharisme, alors que le gendre du Général Gallieni a pu publier un ouvrage sur l'action de son beau-père lors de la bataille de la Marne ?

Pourquoi le fils du Général Lanrezac a pu lui aussi défendre la mémoire de son père ? et enfin :

Pourquoi le fils du Général Desvalières a pu accomplir le même devoir ?

Alors devrais-je me taire !!!

Et cependant d'autres que moi, le Maréchal Joffre lui-même dans ses mémoires, relève à diverses reprises cet esprit d'abandon de Nancy que lui demandait le Général de Castelnau, commandant la 2^{ème} Armée par deux fois. Les circonstances de ce drame de conscience ne devraient pas être connues, on voulait les étouffer, afin que ne soit pas effacée la légende créée de toute pièce que le Général de Castelnau avait été le sauveur de Nancy. « *Alors qu'il fallut que le généralissime lui dise qu'il fallait rester sans quoi la Bataille de la Marne n'aurait pu se réaliser et avec elle la victoire* ».

Me référant cependant à Monsieur Thiers, le grand historien je lis cependant :
« Je ne suis pas apologiste, mais historien cherchant la vérité rien de plus, rien de moins. Ce que je cherchais ici c'est la vérité, c'est elle (Je l'ai dit et le répéterai sans cesse). C'est elle qu'il faut chercher, trouver et dire en la laissant ensuite devenir ce qu'elle peut. La vérité est sainte et aucune cause rien ne peut souffrir.
La recherche consciencieuse des faits, c'est la probité de l'historien sans laquelle l'impartialité n'est possible, elle n'est pas seulement une qualité morale, mais intellectuelle. Cette qualité est nécessaire pour l'étude de l'histoire, elle est indispensable à celui qui veut tirer de l'histoire des principes de conduite de la guerre.

Les Allemands ne s'y trompèrent pas, ne voulant pas recommencer ce que le Grand Etat-Major avait entrepris après la guerre de 1870-71 en cherchant la justification des faits d'une conception, une direction des opérations voulues amenant leur succès, et comme l'écrivait si justement le Général PALAT dans son ouvrage « *La grande guerre sur le front occidental* » :
Parmi certains historiens de la grande guerre, on voit déjà poindre de fâcheuses tendances, la préoccupation constante de trouver dans les faits.....Les résultats des préparatifs savants d'un génie organisateur....Nous persistons à croire que la qualité essentielle d'une œuvre historique et que le souci de ménager l'orgueil doit toujours s'effacer devant elle.

Les Allemands, dis-je, ne voulant pas retomber dans l'erreur de leur grand Etat-Major, laissèrent publier un ouvrage intitulé : « Ouvrage de la réfutation » qui, dans son introduction donne à lire :

« Tous ceux qui ont été appelés pendant la guerre ou ailleurs à agir en un poste éminent en engageant leur responsabilité, sont soumis naturellement au jugement public. Ils doivent accepter que les fautes soient discutées ouvertement quand il s'agit de tirer les vrais enseignements. On ne doit pas se laisser arrêter par les égards dus à une personne quelle qu'elle soit ».

Mais il y a des scrupules à le faire, tant que l'intéressé est encore en vie.
C'est pourquoi, la critique historique proprement dite, n'intervient d'ordinaire que quand la plupart de ceux qui ont pris part aux événements ont disparu.

« Cependant, celui qui veut enseigner, d'une façon qui fasse impression, ne doit pas non plus se laisser arrêter par des questions de prestige. Et il est peut-être plus méritant de détruire des prestiges quand il s'agit de prestiges légendaires ».

Quand on se reporte au désir de vérité exprimé de telle façon, l'on ne peut comprendre pourquoi cette vérité m'est refusée.

J'ai donc pensé qu'avec ce cinquantenaire des combats qui se livrèrent pour garder Nancy, il était nécessaire de révéler à l'opinion publique ce qui se passa réellement dans l'esprit de certains états - major qui ne voyaient comme solution que de s'en aller, abandonnant des positions dont la valeur utilisée par d'autres, mais avec la volonté absolue de se maintenir, coûte que coûte, a non seulement permis la conservation de Nancy, mais encore le refoulement des Allemands, alors que certains ne voyaient de salut que dans le repli et l'abandon.

Je me suis donc appuyé sur les documents publiés dans l'ouvrage officiel du Ministère de la Guerre « **Les Armées Françaises dans la Grande Guerre** », en faisant vivre les journées à l'aide des ordres et des messages échangés au cours des journées. Sur la documentation qui me fût fournie par le Kriegs Archiv, venant à l'appui du journal de marche du Général Léon Durand, ainsi que sur les déclarations du Maréchal Joffre, lui-même, publiées dans ses mémoires.

Après lecture, il appartiendra à l'opinion de juger elle-même qui fût le réel défenseur, de celui qui fût relevé de son commandement après avoir empêché que Nancy ne tombe aux mains des Allemands, ou de celui qui, par trois fois, en envisagea son abandon, et qui passe cependant pour l'avoir sauvée ???

Pierre Léon DURAND

Cinquante ans déjà se sont écoulés depuis la grande Epopée qui se déroula en 1914. Dans des péripéties qui furent parfois des plus émouvantes et des plus pathétiques.

Parmi celles-ci il en est une qui, connues seulement d'un petit nombre, malgré le temps écoulé, restées dans l'ombre, semble avoir été volontairement, à dessein, maintenues dans l'oubli.

Qu'il me soit permis d'en rappeler une qui fût primordiale cependant, celle qui concerna la défense du Grand Couronné de Nancy, dont la conservation s'avérait de la plus grande importance pour la poursuite des opérations.

Lors de l'inauguration du **Monument de Champenoux**, élevé en l'honneur de ceux qui donnèrent leur vie pour conserver ce pivot de manœuvre et arrêter la ruée Allemande, Monsieur Tardieu en rappelait la nécessité en ces termes :

(Les combats qui sauvèrent Nancy furent en effet un élément nécessaire du Miracle de la Marne).

Pour que notre gauche put déborder l'ennemi et que notre centre put le refouler, il fallait que notre droite ne fléchisse point. C'est cette résistance victorieuse évoquée l'autre jour à Charmes, aujourd'hui au Grand Couronné, que le souvenir Français nous a conviés à honorer...

Cette nécessité découlait des intentions de la Direction suprême de la guerre données en Directive Générale du Maréchal de MOLTKE du 27 Août 1914 au paragraphe concernant la 6^{ème} armée Allemande opérant en Lorraine et Alsace :

La 6^{ème} Armée, ayant sous ses ordres la 7^{ème} Armée et le 3^{ème} Corps de cavalerie, aura pour mission, tout d'abord et s'appuyant sur Metz, de s'opposer à une irruption de l'ennemie en Lorraine et en Haute – Alsace.

La place de Metz passera sous les ordres de la 6^{ème} Armée.

Si l'ennemi se replie, la 6^{ème} Armée ayant sous ses ordres la 3^{ème} C.C, franchira la Moselle entre Toul et Epinal et se portera en direction générale de Neufchâteau.

La protection du flanc gauche des armées incombera à la 6^{ème} Armée. Elle investira Nancy et Toul et se couvrira fortement, face à Epinal. Dans les deux cas, la 6^{ème} Armée sera renforcée par les éléments de la 7^{ème} Armée (XIV^{ème}, XV^{ème}, C.A et une division d'Ersatz).

Elle cèdera cependant à la 5^{ème} Armée les 8^{ème} et 10^{ème} divisions d'Ersatz.

La 5^{ème} Armée à laquelle la 6^{ème} C.A sera désormais attachée, marchera vers le front Chalons/Marne et Vitry Le François. Elle assurera la protection du flanc gauche des armées en s'échelonnant en arrière et à gauche jusqu'à ce que la 6^{ème} armée puisse prendre cette protection à son compte à l'ouest de la Meuse....

La manœuvre en pince tendant à isoler et à entourer les 2^{ème}/ 3^{ème} Armées Françaises est nettement indiquée dans cette Directive Générale, ainsi que la poussée entre Nancy et Epinal, en direction de Neufchâteau.

Si donc la percée en direction de Neufchâteau par la trouée de Charmes réussissait, les deux Armées Françaises auraient été mises hors de cause et les 3^{ème} / 4^{ème} Armée prises à revers, le rétablissement sur la Marne devenait impossible.

Cette directive de la Direction Suprême Allemande avait été dictée après que la tentative d'offensive de la 2^{ème} Armée Française avait non seulement échoué devant Morhange, mais repoussée, retraitant de 18 kilomètres, certaines unités complètement débandées, fuyant en direction de Charmes, ou des barrages de gendarmerie durent être placés afin d'arrêter et de regrouper à nouveau les éléments en déroute de ces unités.

Que s'est-il donc passé ???

Le Maréchal Joffre nous l'apprend dans ses mémoires. (1^{er} volume pages 284/285)

« La situation des Armées de droite devenait assez préoccupante, bien que dès ce moment, l'intérêt des opérations se reportât vers le Nord. Toutefois, il était nécessaire que notre droite ne fût pas enfoncée.

Dans la matinée du 21 Août, je reçus deux comptes rendus de mes agents de liaison, les Commandants Maurin et De Galbert, qui me faisaient connaître que les craintes de ce côté étaient assez sérieuses : Dubail reportait à regret sa ligne sur la Vezouse, en raison du recul de la 2^{ème} Armée, alors qu'il aurait pu tenir sa position. Quant à Castelnau, il espérait pouvoir regrouper ses unités sous le couvert du Grand Couronné, mais il ne savait pas encore si cette reconstitution serait achevée en temps utile pour lui permettre d'y accepter une nouvelle bataille. Dans la négative, il se proposait de poursuivre sa retraite vers les hauts de Meuse, installant sa gauche à Toul et sa droite dans le massif du Châtenois (celui-ci sur la rive gauche de la Meuse, près de Neufchâteau).

En effet, le Généralissime avait reçu :

2 ^{ème} Armée	ARRACOURT 20 Août – 12 h
Etat-Major	2 ^{ème} Armée à (G.Q.G. Vitry-le-François/1 ^{ère} Armée Rambervillers
3 ^{ème} Bureau	Télégramme Officiel
S.G 1058	L'aile droite de la 2 ^{ème} Armée a été violemment attaquée

Ce matin, et je suis forcé de prévoir ma retraite sur la ligne Marsal, Juvelize, Donnelay, Maizières, le 20^{ème} Corps d'Armée a sa gauche sur la ligne de **Hampont, Amélicourt, Fresnes en Saulnois**, le G .R.D... sur le Grand Couronné de Nancy.

Auparavant, la 2^{ème} Armée avait envoyée à ses corps :

2^{ème} Armée P.C ARRACOURT 20 Août 11h 45
Etat-Major Ordre Général d'Opérations n° 28
3^{ème} Bureau Dans le cas où la 2^{ème} Armée serait obligée de céder sous la pression de l'ennemi
S.C. 1057 elle se retirait sur les directions suivantes :
16^{ème} C.A. en direction générale de Lunéville, s'appuyant au fort de Rambervillers.
15^{ème} C.A. en direction de Dombasle.
20^{ème} C.A. en direction de St Nicolas de Port - Laneuveville
2^{ème} G.R.D. occuperait les ouvrages fortifiés du **Grand Couronné de Nancy**
Q.G. de l'armée fonctionnera à partir de 17 h à Nancy (caserne Blandan)

P.C. ARRACOURT

P. Amplification Le Général commandant
Le Chef d'état-Major Antoine la 2^{ème} Armée de Castelnau

Un peu plus tard le 2^{ème} G.R.D. (groupe de divisions de Réservistes)

2^{ème} Armée ARRACOURT 20 Août 13h 15
Etat-Major
3^{ème} Bureau Ordre particulier au 20^{ème} Corps Armée et au 2^{ème} G.D.R
S.C. 1052

La mission générale du 20^{ème} C.A est de couvrir la retraite de la 2^{ème} Armée en se maintenant le plus longtemps possible sur la tête de pont de Château-Salins. La 68^{ème} D.R est mise sous ses ordres.

2^{ème} Armée P.C ARRACOURT 20 Août 14 h
Etat-Major
3^{ème} Bureau Ordre particulier au 2^{ème} G.D.R.
S.C. 1055

Pour l'exécution de l'ordre général n° 28, daté d'Arracourt le 20 août- 11h 45, le Général Commandant le 2^{ème} G.D.R. retirera sur les positions fortifiées du Grand Couronné de Nancy les éléments de la 70^{ème} D.R qui sont actuellement sur la rive droite de la Seille. Au cas où ces éléments seraient engagés, le mouvement aurait lieu à s'exécuter pendant la nuit, toutes dispositions prises pour assurer le bon ordre.

P.O Le Chef d'Etat-Major Antoine

Enfin, la 2^{ème} division de cavalerie est retenue par l'ennemi dans le secteur de la 1^{ère} Armée. Seule la 10^{ème} division de cavalerie vient d'arriver, très fatiguée, dans la région de Manonviller. Des nouvelles de réserve annoncées, il n'est encore débarqué à cette heure qu'un seul élément.

- Je résisterai donc aux efforts de l'ennemi avec les seules forces disponibles. Si je puis gagner vingt-quatre heures, je tenterai de contre-attaquer avec les troupes qui auront pu d'ici après-demain, reprendre quelque activité et quelque cohésion.

- La situation m'apparaît comme très grave et je crois devoir vous rendre compte. Dans l'éventualité d'une nouvelle retraite, je rétrograderai sous le couvert du canon de Toul, dans la direction des Hauts de Meuse.

- Une autre solution consisterait à dégager l'Armée de sa situation très critique en faisant dérober sur Toul les forces disposées au Nord de la route Nancy-Château-Salins et vers Epinal, par la rive gauche de la Moselle, celles disposées au Sud de cette même route : (20^{ème} 16^{ème} 15^{ème} corps d'Armée). On aurait ainsi quelques chances de conserver l'ensemble de ces forces et de les reconstituer ultérieurement. Si la 1^{ère} Armée, comme je le crois, refuse son aile gauche, nous pourrions nous souder à elle.

CASTELNAU

Et le Maréchal continue :

Comme on le pense, la situation ainsi présentée me parut très grave. Tout d'abord je ne pouvais m'expliquer pourquoi si brusquement, cette 2^{ème} Armée avait battue en retraite dans des conditions qui ressemblaient assez à une déroute. En outre, les prévisions du Commandant de la 2^{ème} Armée envisageant l'abandon prochain des positions de Nancy et une retraite divergente qui ouvrirait à l'ennemi une brèche dans notre aile droite, étaient pour moi un grave sujet d'inquiétude. Aussi, fis-je aussitôt télégraphier à Castelnau que j'estimai indispensable de tenir les positions organisées autour de Nancy pendant au moins vingt-quatre heures, en raison de l'état moral désastreux qu'une pareille retraite produirait dans le pays et surtout pour le succès même de notre manœuvre engagée dans le Nord.

Le Généralissime se rendait compte qu'en ouvrant ainsi la trouée de Charmes aux Allemands, sa propre manœuvre en retraite des corps se repliant du Nord en direction de la Marne serait gravement compromise. Nous avons vu que c'était l'intention du haut Commandement Allemand de diriger la 6^{ème} Armée en direction de Neufchâteau. En agissant ainsi, elle arriverait en arrière de la quatrième Armée Française.

C'est pour cela qu'il envoyait :

C.Q.G. des Armées de L'Est
Etat-Major
3^{ème} Bureau

le 20 Août - 19h 50

Télégramme chiffré

Général Commandant en Chef

A Commandant Armée Rambervillers-Nancy 1557

-Il est indispensable d'organiser les positions sur lesquelles les troupes se replient et d'arrêter la progression de l'ennemi, dont les forces actives ne comptent au total, surtout le front des 1^{ère} et 2^{ème} Armées et Armée d'Alsace que les 1^{er} 2^{ème} 3^{ème} Corps Bavarois, les 21^{ème} 15^{ème} et 14^{ème} corps et quelques éléments du 13^{ème}.

- Assurez également vos communications par téléphone et auto avec le Commandant d'Armée voisine et tenez-vous constamment en liaison.

Signé : Berthelot

En vue d'assurer le flanc gauche du Grand Couronné, le Général de Castelnaud avise le Gouverneur de Toul de la situation et lui signale la nécessité de faire tenir solidement la rive gauche de la Moselle par la D.R. du camp retranché pour empêcher la position de Sainte Geneviève d'être tournée. D'ailleurs, afin de permettre à son armée de se reconstituer derrière la Meurthe, le Général de Castelnaud prend toutes les dispositions pour occuper solidement le Grand Couronné de Nancy qui sera tenu par les 59^{ème} et 70^{ème} D.R. et par les éléments non embarqués du 9^{ème} Corps d'Armée.

L'ensemble de la position est placé sous les ordres du Général Léon Durand, qui disposera en outre de l'artillerie lourde qui lui était primitivement affectée.

2^{ème} Armée
Etat-Major
3^{ème} Bureau
S.C. 1091

Q.G. Nancy - 20 Août - 20h
Ordre particulier d'Opérations N° 30
pour l'occupation du Grand Couronné

Afin de permettre à la 2^{ème} Armée de se reconstituer derrière la Meurthe, le front fortifié du Couronné de Nancy sera tenu par les 59^{ème} et 70^{ème} D.R. et par les éléments non embarqués du 9^{ème} corps d'armée remis à la disposition de la 2^{ème} Armée.

L'ensemble de la position est sous les ordres du Général Léon Durand, Commandant la 2^{ème} G.D.R. auquel le Général Charlery de la Masselière sera l'Adjoint.

Le Général Commandant de la 2^{ème} G.D.R. disposera pour tenir la position, outre de l'Artillerie Lourde qui lui était primitivement affectée, des groupes suivants :

- 1) Secteur du Rembêtant : sous le Commandement du Colonel Briant (commandant le 114^{ème} d'infanterie, une brigade mixte provisoire aux ordres du Colonel Briant formé de deux régiments de réserves et du 9^{ème} C.A. ainsi que d'un groupe de l'Artillerie du 9^{ème} C.A.

- 2) Secteur Seichamps-Pulnoy : sous le Commandement du Général Guigna baudet, la 34^{ème} brigade d'infanterie renforcée d'un groupe de l'A.D. 17, de deux batteries de l'A.C. 9 et de deux escadrons du 7^{ème} de hussards.
- 3) Secteur du Mont d'Amance / la Rochette : sous le commandement du Général Fayol avec la 70^{ème} D.R.
- 4) Secteur Jeandelaincourt / Mont St Geneviève : Commandé provisoirement par le Général Kopp.
- 5) La 35^{ème} Brigade mixte (2 groupes de la A.D. 18) placée provisoirement sous les ordres du Colonel Janin, commandant le 66^{ème} Régiment d'Infanterie.
- 6) Le Q.G. du commandant de la position fortifiée sera Nancy « Caserne Blandan »

P. Ampliation
Antoine

Le Général Commandant la 2^{ème} Armée
de Castelnaud

Dans la soirée, tandis que le 20^{ème} Corps d'Armée prend ses dispositions pour stationner, le Général Foch reçoit du Commandant de la 2^{ème} Armée l'ordre suivant :

2 ^{ème} Armée	20 Août - 21 h 45
Etat-Major	
3 ^{ème} Bureau	Ordre particulier
N° 1023 bis	

Le 15^{ème} C.A. Très éprouvé, ne parait pas en état de tenir votre droite, en conséquence, j'estime qu'il vaut mieux que vous profitiez de cette nuit pour vous dérober.

Le 2^{ème} G.D.R. était initialement composé de trois divisions de réserve :

Les 59^{ème} provenant de la région de Tours
La 68^{ème} provenant de la région de Bordeaux
La 70^{ème} recrutée sur place en Lorraine

Cette dernière division fût rattachée au 20^{ème} Corps d'Armée, puis au 9^{ème} C.A à l'arrivée de celui-ci. Elle occupait le front Nord-Est du Grand Couronné sous les ordres du Général Fayol, à la droite de la 17^{ème} division qui tenait le front Nord.

Les 59^{ème} et 68^{ème} divisions se concentrèrent sur la rive gauche de la Meurthe sur le versant Sud de la forêt de Haye. Cette concentration ne fût complètement achevée que dans la nuit du 16 au 17 Août. Le 20 corps occupait le centre et le Sud du Grand Couronné par certains de ses éléments. Le 15 Août, je les relève avec les 59^{ème} et 68^{ème} D.R. (Journal de marche du Général Léon Durand)

La composition de ces divisions était la suivante :

59^{ème} Division : Général Charlery de la Masselière, puis le Général KOPP

Chef d'Etat-major le Lieutenant-Colonel de Pussin d'Amaury

117^{ème} Brigade le Colonel d'Infanterie Lamblin

232^{ème} Régiment d'Infanterie le Lieutenant-Colonel Watin

314^{ème} Régiment d'Infanterie le Lieutenant-Colonel Neltner

325^{ème} Régiment d'Infanterie d' Houtson – Tué le 20 Août

116^{ème} Brigade Colonel d'infanterie Tourtebatte

266^{ème} Régiment d'Infanterie Lieutenant-Colonel Joseph

277^{ème} Régiment d'Infanterie Lieutenant-Colonel Roussel

335^{ème} Régiment d'Infanterie Lieutenant-Colonel Debroye

Cavalerie : deux escadrons du 25^{ème} Dragons Lieutenant-Colonel de Galembert

Artillerie : le Colonel Gaillard Bournazel -1groupe des 20^{ème} ,33^{ème} ,35^{ème} R.A et parc du 33^{ème} .

Génie : Le Commandant Flament : 1 compagnie 9/13 du 6^{ème} Régiment de pontonniers

du 19 régiment 1 compagnie 9/19 ////////////////

Idem //// 1 compagnie 9/24 de Parc

Intendance : Sous-Lieutenant Girard

Santé : Médecin Principal Lespinasse

68^{ème} Division : Général de division Brun d'Aubignosc

Chef d'Etat-Major : Lieutenant-Colonel Le Maistre

135^{ème} Brigade : Colonel d'Infanterie Caldairon

206^{ème} Régiment d'Infanterie Lt Colonel Venot (tué)

234^{ème} Régiment d'Infanterie Lt Colonel Bertrand

323^{ème} Régiment d'Infanterie Lt Colonel Delon

136^{ème} Brigade : Général de Brigade Colonel Mordrelle

257^{ème} Régiment d'infanterie Lt Colonel Lubet

212^{ème} Régiment d'infanterie Lt Colonel Coursange

244^{ème} Régiment d'Infanterie Lt Colonel Barraut

Cavalerie : 2 escadrons du 25^{ème} dragon Colonel de la Lagerie

Artillerie : 1 groupe du 8^{ème} R.A Colonel Valette

1 groupe du 60^{ème} R.A, 1 groupe du 59^{ème} R.A, 1groupe du 37^{ème} de parc.

Génie : Commandant Bonneville

1 compagnie de sapeurs 20/11 du 10^{ème} Régiment du Génie
1 compagnie de Pontonniers 20/17 du 10^{ème} Régiment
+ compagnie de Parc 20/12

70^{ème} division : Général de Brigade Fayolle (deviendra Maréchal)

Chef d'Etat-Major : Lieutenant-Colonel Bonnet

139^{ème} Brigade : Colonel Grange du 69^{ème}

226^{ème} Brigade : Lieutenant-Colonel Hoff

269^{ème} Régiment d'Infanterie Lieutenant-Colonel Régnier-Vigouroux

42^{ème} Bataillon de Chasseurs Commandant Genet

44^{ème} Bataillon de Chasseurs Commandant Daloz

140^{ème} Brigade : Général de Brigade Gouget

279^{ème} Régiment d'Infanterie Lieutenant-Colonel d' Herouville (tué) puis Fernier

360^{ème} Régiment d'Infanterie Lieutenant-Colonel Babelon, puis Piazza

237^{ème} Régiment d'Infanterie Lieutenant-Colonel Cler (blessé) puis Schuller

Cavalerie : 2 escadrons du 23^{ème} Dragons Lieutenant-Colonel Bastien

Artillerie : Lieutenant-Colonel Jacqueau 1 groupe de chacun des 8^{ème} et 60^{ème} Régiment
d'artillerie puis 1 groupe des 59^{ème} et 60^{ème}

Génie : 1 compagnie de sapeurs

Ce 2^{ème} groupe de divisions de réserve auquel viendra s'ajouter par la suite la 64^{ème} division de réserve était commandé par le Général Léon Durand, du cadre de réserve, rappelé pour en prendre le commandement.

Il avait fait ses trois grades de Général de Brigade, de division, de commandant du 6^{ème} Corps d'Armée, fait absolument unique. Général de Brigade à St Mihiel, nommé Général de division à St Etienne, il avait été ramené au 6^{ème} corps pour prendre le commandement de la 42^{ème} division à Verdun. Nommé Commandant de corps d'Armée au 1^{er} corps de Lille, au bout de trois mois il avait encore une fois été ramené au 6^{ème} corps comme Commandant de ce corps à Chalons. Placé au conseil supérieur de la guerre, il avait été inspecteur et aurait reçu éventuellement le commandement de la deuxième Armée si la guerre avait été déclarée quelques années plus tôt. Il avait par conséquent étudié particulièrement la région de Nancy. En 1911, lors de la crise de commandement et lorsque le Général Michel quitta ses fonctions de Chef d'Etat-Major Général, il avait reçu une lettre de service le mettant à la tête de l'Armée, si en 1911 la guerre avait eu lieu. Placé dans le cadre de réserve en septembre 1911, le nouveau généralissime lui avait demandé de prendre le commandement de ce groupe de divisions de réserve. A ce titre, il était venu étudier le terrain du grand Couronné de Nancy au mois de juin 1914, il connaissait donc parfaitement le terrain sur lequel il allait opérer, puisqu'il était spécialement chargé de sa défense.

Lorsqu'il était commandant du 6^{ème} Corps d'Armée, il avait été le premier agent de liaison de l'Armée Anglaise, recevant à Chalons le Général French et une partie de son Etat-Major, par deux fois, et avait été invité comme hôte particulier du Roi d'Angleterre aux premières grandes manœuvres anglaises.

Cette distinction et ces commandements divers à la frontière marquaient assez la confiance que le gouvernement lui accordait. Comme on l'a vu précédemment, la 68^{ème} Division de réserve avait été mise à la disposition du 20^{ème} Corps d'Armée pour le 20 Août. Le journal de marche du Général Léon Durand montre que, cependant, il ne s'en désintéresse pas.

Après avoir parcouru le front de son dispositif, il se rend à la 70^{ème} division :

En route pour le QG de la 70^{ème} Division. Le général FAYOLLE attend avec calme les événements. Les liaisons avec la 68^{ème} D.R à droite et avec la 59^{ème} D.R à gauche sont assurées. Le Général est prêt à agir selon les circonstances.

Inquiet sur la 68^{ème} D.R, bien qu'elle ne soit pas sous mes ordres, je me reporte à mon P.C au « Cheval Rouge » où je suis à treize heures. Les renseignements qui y sont parvenus sont les suivants:

- 1'- La 11^{ème} Armée tout entière à pris l'offensive, il faut s'attendre pour les troupes du 2^{ème} G.D.R qui couvrent le flanc gauche face à Metz, à une attaque violente des troupes de cette place.
- 2'- Les 59^{ème} et 70^{ème} D.R occupent les mêmes emplacements qu'à 10 heures.
- 3'- La 135^{ème} Brigade du Colonel CALDAIRON de la 68^{ème} D.R a reçu l'ordre d'attaquer en direction d'Oriocourt. La 206^{ème} du Lt Colonel VENOT se tient assez bien à **Lemoncourt**. La 234^{ème} du Lt Colonel BERTRAND marchant sur Oriocourt a reculé vers midi sous la pression des Allemands venant de Delme et sous le feu violent d'artillerie. La situation de cette brigade est inquiétante.

Au moment où je remonte en auto pour le front, je suis avisé que l'attaque allemande sur Nomeny devient de plus en plus violente. En route pour Belleau, au Q.G de la 59^{ème} D.R, rien n'est signalé de ce nouveau front de la 70^{ème} D.R et de ce côté, le Général FAYOLLE est prêt à intervenir si la situation de la 68^{ème} D.R l'exige.

14H 30 à Belleau :

Le Général de la MASSELIERE, s'est porté au mont Toulon avec son chef d'état-Major, le Lt Colonel de PUSSIN d'AMAURY. Là, à Belleau, on me communique la dépêche suivante, qui lui est adressée.

« Une longue colonne d'infanterie allemande, avec artillerie, venant de Metz, se dirige par la grande route sur Nomeny »

Je me porte sur le mont Toulon, par le col de **Serrières**.

En ce point se trouve une Batterie de 75, son capitaine est en observation sur la crête. Elle tire sur la colonne ennemie signalée, mais ses coups paraissent trop courts.

Au mont Toulon, le général de la MASSELIERE et son chef d'Etat-Major. La crête du mont est occupée par de l'infanterie dans une tranchée qui le contourne. L'action qui se déroule devant nous est la suivante :

Nomeny et Rouves sont en flammes. L'artillerie lourde allemande établie vers Eply canonne toute la zone s'étendant au Nord de la ligne **Landremont** / Mont Toulon. L'artillerie de campagne ennemie en position vers Mailly appuie son infanterie déployée sur la Seille.

Au sud de Nomeny, le bataillon SCHWOEBLE du 277^{ème}, renforcé du bataillon MALLERAY du même régiment, tient en respect l'ennemi, de Manoncourt à la ferme Laborde. Une troupe que l'on dit être le 325^{ème} s'avance en direction de Manoncourt.

« Je renouvelle mes ordres au général de la MASSELIERE »

(Son rôle est défensif, ne pas compromettre ses troupes. Se borner à dégager où à recueillir ses troupes engagées. Mais tenir coûte que coûte sa ligne principale de défense, de se méfier du bois de la Fourrasse, très dangereux comme approche du Mont saint Jean et de Jeandelaincourt. Continuer sa mise en état de défense jusqu'à la voie ferrée).

Une certaine accalmie se produisant sur le front et aucune attaque n'ayant lieu sur **Sainte Geneviève**, je quitte le **Mont Toulon** et me dirige vers la 70^{ème} D.R.

Au moment où nous allons entrer dans Sivry, deux fortes marmitent éclatent coup sur coup, à 20 mètres de mon auto. Ses coups étaient trop longs pour atteindre nos réserves au Mont Toulon.

A Armaucourt, le Général FAYOLLE étant parti pour Malaucourt, je l'y rejoins. Le Général s'apprête à entrer en action avec la 140^{ème} brigade mais la situation de la 68^{ème} D.R est en effet loin d'être brillante. La 135^{ème} Brigade très pressée vers Lemoncourt / Orioncourt et non appuyée par son artillerie bat en retraite. Le 234^{ème} du Lieutenant-Colonel BERTRAND serait, en débandade.

Après examen sur place de la situation, il est décidé que la 140^{ème} brigade et un groupe d'Artillerie prendront pied sur la croupe Jallaucourt, bois de la grande Faulx et des Fourrasses. La 140^{ème} Brigade se porte en avant, évolue sous nos yeux entre Malaucourt et Jallaucourt, dans une formation serrée, telle qu'elle serait détruite si elle était aperçue de l'artillerie ennemie. Le Général FAYOLLE lui envoie l'ordre de s'ouvrir et de se diluer. Mais, cette masse encore peu assouplie, n'exécute ses mouvements qu'avec une désespérante lenteur. Nous ne respirons que lorsqu'elle disparaît dans un pli de terrain, sans avoir été vue de l'ennemi.

Un peu plus tard, j'étais avisé que la 68^{ème} D.R, en pleine retraite, repassait sous mes ordres.

Je me portai dès lors, aussitôt par Jallaucourt sur **Fresnes en Saulnois**, afin d'y prendre contact avec le Général d'AUBIGNOSC, Commandant la Division et dont le poste de commandement m'était signalé à la tuilerie à 800 mètres au Nord de Fresnes en Saulnois.

La route est couverte de soldats débandés, fuyant sans chef, sans savoir où ils vont. Cependant, au pont sur le ruisseau d'Osson se trouve un train régimentaire commandé par un officier de réserve, dont je regrette de ne pas me rappeler le nom. Qui s'efforça d'arrêter les fuyards, et de les regrouper et de leur désigner des chefs. Il en est de même à Jallaucourt où un certain nombre d'officiers cherchent à regrouper les unités. L'église transformée en ambulance, est déjà remplie de blessés.

De **Jallaucourt à Fresnes**, la route n'est plus tenue que par notre ligne avancée. Le Colonel CALDAIRON, commandant la 135^{ème} Brigade (gauche de la 68^{ème}D.R) se tient au petit bois (Bois juré sur la carte au 1/50 000^{ème}) au nord de la route. Il me donne des renseignements sur la situation, puis je continue ma route. Mais à la sortie du bois Juré, nos tirailleurs se sont repliés jusque dans le fossé sud de la route. Quelques cavaliers ennemis paraissent à la crête.

« Il me faut renoncer à me rendre à Fresnes en Saulnois »

Revenu près du Colonel CALDAIRON, je le priai d'envoyer son officier d'ordonnance, par un chemin de bois de la **forêt de Gremecey**, prévenir le général BRUN d'AUBIGNOSC, qu'une brigade et un groupe d'artillerie de la 70^{ème} D.R allaient s'établir sur la ligne Jallaucourt, côte 296, bois de la grande Faulx et des Fourrasses, pour protéger son repli et prendre en flanc l'attaque ennemie.

Arrivé au P.C du général FAYOLLE (**N.E de Malaucourt**) ou je l'avais laissé, cet officier général n'y était plus. Il s'était porté à ses batteries établies sur la croupe Nord de Jallaucourt ; mais son chef d'Etat-Major le Lieutenant-Colonel BENET s'y trouvait. Je le mis au courant de ce que je venais de constater entre Jallaucourt et Fresnes et ajoutais qu'il était temps d'ouvrir le feu de nos batteries pour enrayer le mouvement en avant de l'ennemi contre la 68^{ème} D.R. Presque en même temps, nous aperçûmes sur les pentes Sud de Delme, au Nord des Fourrasses, des escadrons ennemi pied à terre, attendons sans aucun doute le moment d'intervenir, pour changer la retraite de la 68^{ème} D.R en déroute et pour se jeter sur le flanc de la 2^{ème} armée en retraite sur la Seille et la Meurthe.

La batterie, laissée en flanc garde au Nord-Est de Malaucourt ouvre le feu à 5000 mètres sur ces escadrons. Nos projectiles éclatent au milieu de ces rassemblements, qui en un moment disparaissent. Ici des cavaliers, là des chevaux sans cavaliers s'enfuient en tous sens dans une vertigineuse allure. De cette cavalerie, nous n'entendîmes plus parler !

Pendant ce temps, la 70^{ème} D.R était entrée en ligne. La 140^{ème} brigade du Général GOUGET en direction des Fourrasses, côte 236. La 139 Brigade du Lieutenant –Colonel GRANGE en direction **d'Aulnoy les Fourrasses**. La 140^{ème} Brigade et le groupe d'Artillerie de la 70^{ème} D.R

ouvrirent le feu. La ligne ennemi, prise d'écharpe, stoppe ! On aperçoit pièces et caissons de l'artillerie ennemie sauter en l'air sous les rafales précipitées de la nôtre. Il est environ 17h 30.

Par cette intervention opportune de ses troupes, le Général FAYOLLE fit preuve de qualités manœuvrières, de calme, de sang-froid, de coup d'œil, d'à-propos et de décision.

Monsieur de LANCRESEUR, officier d'ordonnance du Général L. DURAND, concluait la journée en écrivant :

La 70^{ème} D.R en appuyant vers 17h la 68^{ème} D.R a arrêté l'élan allemand vers Mallaucourt et Ajoncourt.

Voilà ce qui s'est passé. J'en ai été le témoin oculaire, parcourant le front entier toute la journée. Tout ce que pourrons raconter les allemands ne changera rien à l'exactitude des faits. Ils n'ont pas réussi contre les troupes de la 2^{ème} G.D.R. Ils les ont retrouvés le lendemain sur les emplacements de la veille.

Au moment où nous allions quitter Belleau (Q.G de la 59^{ème} D.R), une note parvint au Général Léon DURAND. Le billet était ainsi conçu :

La cavalerie de la 70^{ème} D.R borde la Seille, occupant les ponts de Brin sur Seille, Bioncourt, Manhoué, et Arroye et envoie des pointes sur la rive droite de la Seille.

Les avants - postes sont : Forêts de Champenoux, à la ferme de Querciny, Armaucourt, ferme Chambille, la tuilerie.

Ce renseignement corroborait bien ceux qui nous avaient été données au commencement de la journée. La 2^{ème} G.D.R avait noblement rempli le rôle qui lui avait été assigné. Il couvrait toujours le même front après une bataille acharnée, le flanc gauche de l'armée CASTENAU.

Le Général BRUN d'AUBIGNOSC, Commandant la 68^{ème} D.R rendait compte en ces termes de cette journée :

Le 20 Août 1914, ne débuta pas par une surprise pour la 68^{ème} D.R et les fuyards ou soldats débandés qui refluent vers la Seille provenaient d'unités qui, mises pour la première fois aux prises avec l'ennemi dans une action très violente, n'avaient pas encore acquis une cohésion suffisante pour rester unis autour de leurs chefs.

La journée du 20 Août débuta par l'action du 344^{ème} sur le bois de Viviers d'où, la veille au soir des coups de feu avait été tirés sur nos patrouilles de dragons. Le feu devint immédiatement très vif et le 344^{ème} subit bravement des pertes sensibles. En fin de journée, le régiment était commandé par un capitaine.

21 Août 1914

5 heures du matin :

Les officiers de liaison avec les 3 Divisions sont rentrés, ils me rendent compte de leur mission.

A la droite, 68^{ème} D.R : le P.C de la Division pour la nuit à **Pettoncourt**.

La 136^{ème} Brigade du Général MORDRELLE, s'est portée dès l'aube en direction du Général de TRINCY sur Viviers et Faxe D'où elle dut se replier n'étant pas soutenue par son artillerie. Les 257^{ème} et 344^{ème} R.I.R furent très éprouvés.

La 135^{ème} Brigade du Colonel CALDAIRON, s'était portée sur le front **d'Oriocourt / Lemoncourt**. Le 323^{ème} sur Oriocourt subit de grosses pertes.
« *A midi, l'ennemi attaque sur tout le front de la division* »

Le 323^{ème} se replie sur la forêt de **Gremecey**, démasquant ainsi le flanc droit du 216^{ème} à Lemoncourt. La situation de ce régiment devient alors critique, ainsi que celle du 237^{ème} du Lieutenant-Colonel CLER de la 140^{ème} Brigade qui s'était portée en ligne sur Donjeux. Toutefois, l'attitude du 206^{ème} et du 237^{ème} facilita dans l'après-midi, l'entrée en ligne de la 70^{ème} D.R sur le front des Fourrasses-Jallaucourt.

La nuit venue, toute la 68^{ème} D.R battit en retraite sur la Seille, quelle atteignit à **Pettoncourt et Chambrey**, laissant de forts arrières gardes à la lisière Nord de la **forêt de Gremecey** d'où elle se replie sur la Seille à 3 heures du matin.

Au centre : La 70^{ème} D.R, après son action offensive pour dégager la 68^{ème} D.R se replie à son tour sur la Seille de Han à **Champenoux**.

A gauche : La 59^{ème} D.R, malgré son échec devant **Nomeny** avait conservé sa première ligne de défense de Sainte Geneviève au Mont Saint Jean, couverte par des avant – postes de la Moselle à Arraye sur la Seille. Mais, deux de ses régiments les 277^{ème} et 325^{ème} avaient fait de grosses pertes et étaient envoyés en deuxième ligne pour s'y reconstituer.

« *Je résolus de me rendre immédiatement sur le front de cette Division* »

Vers 6 heures, en route pour **Belleau** par Custines. Là, je rencontre un détachement de 5 à 600 hommes du 277^{ème} sous les ordres du Capitaine BOYER. A entendre Chefs et soldats ; ces 5 à 600 hommes constituaient tout le régiment. Le Lieutenant-Colonel serait parmi les disparus. Le moral de tous est fortement déprimé, je m'efforce de le remonter.

A 9 heures, à travers le bois du Chapitre, sur la route de Custines à Belleau, je trouve le Lieutenant – Colonel ROUSSEL, commandant le 277^{ème} avec environ 400 hommes. Ce régiment n'a donc pas été décimé comme on l'avait dit, ni le Colonel, disparu. Suivant l'ordre donné par le Général de Division, ce régiment cantonnera à Custines et s'y réorganisera.

Un certain nombre d'hommes du 325^{ème} se sont enfuis jusqu'à Marbache y semant la panique.

A Belleau, j'apprends et constate avec satisfaction que l'ennemi ainsi qu'il me l'avait été rapporté, n'a pris pied dans aucun point de notre ligne de défense. Toutefois il occupe Clemery, Manoncourt et les abords de Nomeny qui continue à brûler. Il a de plus pénétré dans le bois de la Fourrasse jusqu'à la voie ferrée. J'insiste à nouveau près du Général de Division sur la nécessité absolue d'empêcher l'ennemi de progresser dans ce bois et de continuer à nous fortifier dans sa partie Sud en notre possession.

« Je me fais rendre compte des combats de la veille »

A la droite, à 8 heures 30, la compagnie en grand garde à Nomeny signale qu'une colonne allemande d'infanterie avec artillerie précédée d'un escadron de cavalerie se dirige de Rouvres sur Nomeny. Le Lieutenant-Colonel ROUSSEL, commandant la 277^{ème} donne l'ordre suivant :

- 1) A la compagnie de grand garde de Nomeny : Résister aux abords de la Ville, sans se laisser accrocher.
- 2) Au gros du bataillon du Commandant SCHWOEBLE à Manoncourt : Diriger une compagnie vers Nomeny pour dégager la compagnie de grand garde.
- 3) Au bataillon Malleray : De se porter rapidement à Sivry et Belleau en direction de Manoncourt / Nomeny.

Puis, il demande des renforts par l'intermédiaire d'un officier d'Etat-Major de la 59^{ème} division qui, venant de la direction de Raucourt, n'avait pas aperçu l'ennemi.

Je m'étonne dès lors, qu'à 10 heures lorsque j'étais à Belleau, le général de Division, n'était pas encore informé du mouvement de l'ennemi, ni de la demande de renforts du Lieutenant-Colonel ROUSSEL.

A 11 heures 30, le bataillon de Malleray était entré en ligne y renforçant le bataillon SCHWOEBLE, occupant la ligne de Clemery / Manoncourt, les abords de Nomeny et de la ferme Laborde. Une compagnie est laissée en réserve à Lixières. L'entrée en ligne du bataillon de Malleray arrête net la progression de l'ennemi, dont la force fût estimée à deux régiments, une artillerie divisionnaire et une artillerie lourde ; qui produit sur nos troupes un grand effet moral, bien que les pertes qu'elle cause soit peu sensibles.

A 13 heures 30, nos troupes entraînées par le Lieutenant-Colonel se portent à l'assaut, elles échouent.

Entre 15 heures 30 et 16 heures 30, les compagnies les plus engagées parviennent à se dégager.

A 17 heures 10, arrive en ligne un bataillon du 325^{ème} en tête duquel marche le Lieutenant-Colonel d'Houston. Un second bataillon suit. L'attaque est reprise par les deux régiments, bien que le 325^{ème} ne soit pas de la même brigade que le 277^{ème}. Je n'ai pu arriver qui avait donné

l'ordre au 325^{ème} de se porter en avant, mais d'après ce qui m'a été rapporté, le Lieutenant-Colonel d' Houston très brave soldat, aurait agi de sa propre autorité pour porter secours au régiment voisin.

A 17 heures 30, Le Lieutenant –Colonel d'Houston du 325^{ème} et le commandant SCHWOEBLE étaient tués. Le 277^{ème} se replie sous la protection du 325^{ème} et du 5^{ème} Dragons. L'ennemi ne poursuit pas.

Des fractions du 266^{ème} et du 355^{ème} de la 118^{ème} brigade, s'étaient portés en avant en repli de cette première ligne.

A gauche : Vers 10 heures, une colonne ennemie de toutes armes est signalée venant de la direction d'Eply et marchant sur Port/ Seille, au moment de la relève de notre grand garde. Les deux compagnies montante et descendante maintenues sur place y font face.

Vers 13 heures, un escadron de Hulans, soutenu par de l'infanterie, essaie de forcer le passage de la Seille. Il est refoulé par le feu de nos sections.

A 15 heures, un escadron de hulans, en colonne par quatre se présente et se profile sur la crête à 600 mètres au Nord de Port / Seille. Nos sections les criblent de feu, il fuit en désordre. L'artillerie lourde allemande (2 batteries) couvre alors de ses projectiles, le château de Dombasle et Port/Seille. Notre artillerie entre en action contre elle.

Plus tard, une reconnaissance s'assure que l'ennemi n'a pas franchi la Seille entre Morville et Clémery. Cependant, le bombardement reprend de plus en plus violemment contre Port / Seille qui devient la proie des flammes. Nos sections se replient au château de Dombasle sans être suivies par l'infanterie allemande. L'ennemi bivouaque sur place, sa force de ce côté est évaluée à deux régiments, deux escadrons et deux batteries. Le détachement de Dombasle y passe la nuit, l'ennemi n'a pas essayé de franchir la Seille.

Les forces allemandes déployées contre le front Nord du Grand Couronné de Nancy, dans cette journée du 20 Août semble s'être élevées à :

4 régiments d'Infanterie, 4 escadrons de Cavalerie, 8 Batteries de Campagne réparties en deux groupes, appuyées par deux batteries d'Artillerie Lourde, en position vers Eply, l'un ayant Nomeny, l'autre Port/Seille, comme direction d'attaque.

Le mordant de ces troupes n'a pas été des plus grands, aussi je reste convaincu comme je l'ai été la veille au moment ou vers 14 heures j'étais au Mont Toulon, que l'attaque ennemie sur le front du Grand Couronné, n'avait qu'un but :

Retenir sur ce front celles de nos troupes qui s'y trouvaient pour les empêcher de coopérer à la bataille qui se livrait plus à l'Est, contre la deuxième armée, et non de s'emparer de vive

force de notre ligne de défense : **Sainte Geneviève / Mont Toulon / Mont St Jean** ; Ce qui aurait dû nécessiter des forces plus importantes.

De plus, il n'y avait aucune liaison entre l'attaque dirigée contre Nomeny et celle de la droite ennemie en direction d'Oriocourt. Ce qui a permis à la 70^{ème} D.R aux ordres du Général FAYOLLE, de se jeter vers la fin de la journée dans le flanc droite de l'armée Bavaroise et d'arrêter net sa marche en avant contre nos troupes en retraite avec lesquelles le 2^{ème} G.D.R est toujours resté en liaison.

Les troupes des trois divisions de la 2^{ème} G.D.R, avaient dans cette journée reçu le baptême du feu et combattu en première ligne, comme les troupes de l'active, alors qu'elles étaient à peine remises en main. Les officiers, gradés et hommes se connaissent à peine, les unités étaient incomplètement assouplies. Ajouter à cela que la 68^{ème} division de réserve s'était portée le 19, du Sud **du Grand Couronné jusqu'à Delme** ayant parcouru pour une première étape une trentaine de kilomètres.

Certes, il y eut quelques défaillances, dues principalement à la puissance de l'Artillerie allemande, à un emploi insuffisant de la nôtre aux 59^{ème} et 68^{ème} D.K.R. Au défaut de la pratique du métier de nos cadres de réserve qui n'avaient pas eu le temps de s'y remettre et au manque d'entraînement et d'assouplissement de nos unités portées en ligne à peine avaient été concentrées.

Néanmoins, nos troupes se sont bien comportées dans l'ensemble et m'inspirent confiance pour l'avenir.

Après avoir donné mes ordres, en vue de parer à toutes les attaques, j'allais saluer la dépouille mortelle du Colonel d'Houston, ce valeureux qui en mourant, avait demandé à être enterré au milieu de ses soldats.

Pendant toute la matinée, les troupes de la 2^{ème} Armée ont continué leur mouvement de repli. La 68^{ème} D.R est dirigée sur **Vandoeuvre, Art-sur-Meurthe** et environs pour s'y reconstituer.

A mon retour, à mon quartier Général ; le Lieutenant-Colonel COQUELIN de l'ISLE, mon chef d'Etat-Major me rend compte de ce que sur ma proposition, les 34^{ème} et 35^{ème} Brigades d'active et la Brigade de réserve du 9^{ème} corps d'armée qui n'étaient pas encore embarquées pour rejoindre le corps d'Armée sont mises à ma disposition.

Le capitaine de BOURBON BUSSET, de mon Etat-Major, au retour d'une mission au front, avait constaté à son arrivée à Nancy, que ces troupes n'étaient pas encore embarquées et en avait rendu compte au sous-chef d'Etat-Major de la 2^{ème} Armée, qu'il avait rencontré, dès le soir du 20 Août, puis mon chef d'Etat-Major, le lendemain matin. L'Etat-Major de la 2^{ème} Armée dès lors, adressé au Général de brigade KOPP, commandant la 35^{ème} brigade, embarqué avec un bataillon du 32^{ème} R.I un télégramme qu'il reçut en cours de route à Frouard. Lui joignant de revenir immédiatement de sa personne à Nancy et de se rendre d'urgence à la caserne Blandan pour y recevoir des ordres.

La défense du Grand Couronné se trouvait dès lors assurée du Nord au Sud, de **Sainte Geneviève au Sanon**, par les 59^{ème} et 70^{ème} D.R composant le G.D.R et par les 34^{ème} et 35^{ème} Brigade actives, moins un bataillon, la brigade mixte de réserve du 9^{ème} Corps d'Armée et par deux groupes de l'A.D 18 mis provisoirement à ma disposition. Mais la 68^{ème} D.R et deux régiments de la 59^{ème} D.R avaient besoin de se reconstituer et de réparer leurs pertes de la journée du 20 Août.

Puis, sans doute en prévision de la nécessité ou la deuxième Armée serait obligée de se replier plus à l'Ouest, ordre fut donné au G.D.R de préparer sa retraite au-delà de Toul, ayant comme zone de marche **la forêt de Haye**, entre Frouard et Pont saint Vincent à Quatre Vent.

« Je fis établir les ordres en conséquence, espérant bien toutefois, que nous n'aurions pas à les exécuter »

J'ignore si de CASTELNAU avait avant la guerre, deviné que la ligne du **Grand Couronné** pouvait être utilisée, non seulement pour la défense de Nancy, mais aussi pour une opération à plus large envergure et de portée plus haute à savoir : **La défense de la Trouée de Charmes**. Mais s'il eut cette pensée, il n'était pas le seul, car avant qu'il fut sous-Chef d'Etat-Major de l' Armée, alors que j' étais membre du conseil supérieur de la Guerre, alors que j'en été membre et que j'avais le commandement de la 2^{ème} Armée en cas de Guerre en 1910, une manœuvre sur la carte, entre membre du conseil supérieur de la Guerre avait aussi envisagé la bataille de Pont-à-Mousson à Epinal ou le grand Couronné que j'occupais avec cette 2^{ème} Armée joua son rôle dans une opération entièrement liée à celle de la défense de la Moselle jusqu'à Epinal.

J'eus même, au cours de cette manœuvre, à utiliser la forêt de Haye, pour déboucher au Sud dans le flanc droit des colonnes ennemies débouchant sur la trouée de Charmes en arrière de laquelle les troupes à ma droite s'étaient repliées.

Il était de plus dans l'esprit de tous les Chefs d'alors bien que le gros de nos forces fût destiné à se porter en avant, et qu'une conversion de celles-ci en arrière de la Moselle, de Toul à Epinal ait été envisagée, que le Grand Couronné devait jouer un rôle conjointement avec les hauteurs de **Safais, Belchamps**, et la **forêt de Charmes**.

La première fois qu'il associa la défense du Grand Couronné à celle de la trouée de Charmes, ce fut le 24 Août 1914.

Le 23 au matin, il m'avait tenu les propos suivants :

« Je ne sais, dans l'état ou est mon armée (c'était deux jours après la défaite de Morhange). Je ne sais si je pourrai me maintenir sur la Moselle ou sur la Mortagne, ou me replier sur la rive gauche de la Moselle...

Je vous prie, je vous en supplie, tenez, tenez sur le Grand Couronné, si non mon Armée est perdue ».

Quoi qu'il en soit, le 21 Août, le lendemain de la défaite de Morhange, l'Ordre me fut donné de préparer la retraite du 2^{ème} Groupe de Divisions de Réserve 'G.D.R' à travers la forêt de Haye , de Frouard à Quatre Vents, au-delà de Toul.

Je ne pensais donc pas à associer la défense du Grand Couronné à la défense de la trouée de Charmes, sur laquelle son armée se repliait.

Le soir, à la mairie de **Saint Nicolas de Port**, ou je le vis, je lui dis :

« Vous n'avez donc pas l'intention de défendre la forêt de Haye ??? »

(Non, me répondit-il)

Je fus un peu surpris de cette réponse, étant donné les travaux exécutés depuis plusieurs années pour assurer la défense de cette position (routes, adduction d'eaux, baraquements, batteries etc..

J'estimais que quand même il devrait s'établir sur la rive gauche de la Moselle, pour tenir en arrière le débouché de la trouée de la côte de Virine à **Pont saint Vincent**, l'occupation et la défense de la forêt de Haye étaient nécessaires, comme appui de sa gauche, en occupant les hauteurs de Saffais, Belchamps, comme les passages de la Moselle de **Pont saint Vincent à Bayon**. Celles de la rive gauche de la Moselle étant dominées par celles-ci et par suite, d'une valeur moins sérieuse.

Cet abandon prévu et que j'avais reçu l'ordre de préparer de la forêt de Haye, et par suite plus encore du Grand Couronné de Nancy était tellement ancré à ce point dans l'esprit de l'Etat-Major de la 2^{ème} Armée que le 22 Août au soir, le commandant BAINOL, de cet état-major ne le répéta en disant :

« Nancy on s'en fout... Mais, ce qu'il faut c'est sauver l'Armée »

Dans la soirée en effet, je m'étais rendu au quartier Général de la 2^{ème} Armée, vers 17 heures, à Saint Nicolas de Port, véritable fourmilière de troupes de toutes armes mélangées, sans aucun lien tactique. Me rendant auprès de Général FOCH, commandant le 20^{ème} Corps d'Armée, celui-ci me disait qu'il fallait au moins vingt-quatre heures pour remettre de l'ordre dans son corps d'armée.

Je vois immédiatement le Général de CASTELNAU qui, me mettant au courant de la situation, me laisse entendre qu'il n'entre pas dans ses vues, au cas où nous aurions à nous replier, de défendre la forêt de Haye, puis il ajoute :

« Je n'ai pas le temps d'aller à Nancy voir le Préfet, Monsieur M. MIRMAN. Voyez-le de ma part et rassurez-le sur la sécurité de Nancy, qui pour le moment, n'est pas compromise »

Monsieur de LANCESSEUR, Officier d'ordonnances du Général Léon DURAND, raconte cette entrevue :

L'idée d'abandonner Nancy et de se replier sur Toul en arrière de la forêt de Haye, hantait le Général de CASTELNAU qui, dans ce cas n'envisageait pas la mise en état de cette forêt.

Le Général Léon DURAND combattait très fortement et très énergiquement cette mauvaise impression que l'Etat-Major de la deuxième armée imprimait depuis plusieurs jours dans l'esprit de son Chef.

« CASTELNAU, personnellement, réproouvait cette idée d'abandon de la capitale de la Lorraine, mais si celle-ci a été conservée à la France, l'honneur principal en revient au général Léon DURAND. La suite le prouvera amplement ».

Reprenant le journal de marche du Général...

« Je me rends immédiatement à la préfecture, non sans difficultés, car Nancy est en grand émoi. Mon auto peut difficilement avancer à travers la foule encombrant les rues. Je m'acquitte auprès de Monsieur MIRMAN de la mission que m'a confiée le général, commandant la 2^{ème} Armée. Je n'ai pas de peine à le convaincre qu'il n'y a pas urgence à ce qu'il quitte Nancy le soir même, bien que, me dit-il, j'ai été avisé il y a une heure environ, par un officier supérieur de l'Etat-Major de la 2^{ème} Armée d'être prêt à quitter Nancy pour Toul ce soir à 21 heures.

Combien de temps avant votre départ faudra-t-il vous prévenir s'il y avait lieu ? lui demandai-je !

Une heure, me répondit-il. Je suis à Nancy depuis peu et je n'ai que peu de chose.

« Soyez sans crainte, lui répliquai-je, j'espère bien vous prévenir 24 heures à l'avance, car les allemands ne me passeront comme cela sur le ventre »

Puis il a ajouté ce que j'imaginai complètement moi-même que :

« La gare de Nancy et l'hôtel des postes avaient été évacués sans qu'il en ait même été prévenu »

Il me demanda alors de l'aider à ramener le calme et la confiance dans la population, prise d'une véritable panique.

« C'est mon devoir » lui répondis-je, et il ajouta :

Si vous adressiez une proclamation aux habitants ?

« Une proclamation, c'est peut-être exagéré, lui répliquai-je, mais en ma qualité de commandant d'Armée de Nancy, je lui adresserai quelques mots ».

Rentré à mon Quartier Général, je rédigeai cet appel :

Habitants de NANCY

COMMANDANT DES TROUPES DANS LA REGION DE VOTRE VILLE, JE FAIS APPEL A VOTRE BONNE VOLONTE, A VOTRE CALME, A VOTRE PATRIOTISME, DANS LES CIRCONSTANCES QUE NOUS TRAVERSONS.

NE PRETEZ PAS L'OREILLE AUX BRUITS ALARMANTS QUI CIRCULENT. MES TROUPES ET MOI SOMMES LA,
COMPTEZ SUR NOUS.

Général Léon DURAND

Le lendemain 22 Août, cet appel était envoyé au Préfet et aux journaux locaux par le major de la garnison et comme compte rendu à la 2^{ème} Armée.

Il était en outre, affiché dans les rues.

Ce n'est qu'après mures réflexions que j'ai rédigé cet appel à la population de **Nancy**.

D'une part, je ne pouvais engager le Général de CASTELNAU, d'autre part, il fallait comme me l'avait demandé le Préfet, mettre un terme à la panique et je ne pouvais le faire qu'en termes rassurant la population en ma qualité de commandant d'Armée, en lui disant qu'elle pouvait compter sur nous.

Cet appel ne compromettait que moi et non CASTELNAU, si je ne pouvais tenir la parole que je donnais aux habitants de Nancy. Mais, je ne pouvais pas parler dans cet appel de l'évacuation possible peut-être de Nancy. C'eût été une drôle de mesure pour arrêter la panique.

De ce qui précède, il résulte que CASTELNAU, s'il avait prévu dès le temps de paix, la coopération de la défense du Grand Couronné de Nancy avec celle de la trouée de Charmes, la situation de son armée ne lui avait pas permis, les 21 et 22 Août, d'envisager cette coopération et le 23 au matin, il n'envisagea le rôle de cette défense que pour protéger la retraite de son armée, en assurant sa réunion et sa reconstruction.

Ce n'est que le 23 Août vers midi, c'est-à-dire, 5 heures après que j' avais reçu l'ordre verbal, mais positif de tenir coûte que coûte sur le Grand Couronné, qui était en contradiction avec l'ordre écrit, reçu la veille de préparer ma retraite que je reçus l'ordre d'attaquer le lendemain à 4heures sur le front **d'Hoéville, Serres, Erbéviller**, appuyé à ma droite par le 20^{ème} Corps, à cheval sur le **Sanon**.

(Cet ordre ne vint que le lendemain d'une entrevue que j'eu le soir de l'affichage dans les rues et de cet appel à la population avec deux officiers de l'Etat-Major de la 2^{ème} Armée).

En effet, le 22 Août vers 21 heures, deux officiers supérieurs de l'Etat-Major de la deuxième Armée, le commandant B..... Et le Lieutenant-Colonel D..... envoyés pour la première fois en liaison avec moi, arrivent à mon logement ; Ils me disent à peu près ces paroles : Faisant allusion à mon appel à la population de Nancy et sans me dire de quelle autorité il est le porte-parole :

« Nancy, on s'en fout, il faut d'abord sauver l'Armée »

Dépassant à n'en pas douter, sous l'empire de l'émotion des événements de plus en plus graves qui se précipitaient, la pensée de celui qui l'avait envoyé près de moi et qui devait être :

« Ne pas sacrifier l'armée à la défense coûte que coûte de Nancy »

Ma réponse fut : Vous perdez tous la tête à votre Etat-Major. Ce n'est pas une raison parce que vous avez été battus que tout le reste de l'Armée l'est. Et le grand Couronné ainsi que la forêt de Haye, qu'en faites-vous ? On n'abandonne pas des positions pareilles sans combattre. Sans doute, il faut sauver l'armée, mais je le dis qu'en sauvant Nancy, je sauve l'Armée.

Vous avez l'armée Allemande qui défile devant vous, vous prêtez le flanc et je dis que le meilleur moyen de l'arrêter et de lui rentrer dedans, car déjà ses avant-gardes entrent à Lunéville. Qu'on me donne l'ordre d'attaquer et j'attaque. Quand on veut arrêter un serpent, le meilleur moyen est de lui marcher sur la queue ? Qu'on me donne l'ordre d'attaquer et j'obéis, je tombe sur son flanc. En tous cas, je suis prêt à exécuter les ordres qui me seront donnés.

Il me fût rapporté, je ne sais plus comment, que mon appel avait dérangé le plan de l'Etat-Major et on ne me le pardonnera pas, quoique l'on ait dit, car le Général DUBAIL m'a affirmé que l'état-major me reprochait mon ordre d'appel à la population de Nancy.

A-t-on reproché au Général GALLIENI son appel à la population de Paris ?

ARMEE DE PARIS, HABITANTS DE PARIS. LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE ONT QUITTES PARIS POUR DONNER UNE IMPULSION NOUVELLE A LA DEFENSE NATIONALE. J'AI RECU LE MANDAT DE DEFENDRE RAIRS CONTRE L'ENVAHISSEUR. CE MANDAT, JE LE REMPLIRAI JUSQU'AU BOUT.
Paris le 3 septembre 1914

Je n'aurai pas fait le récit de ce colloque si, bien que ni le Commandant de la 2^{ème} armée, ni son Chef d'état-major ne m'en aient parlé. S'il m'avait dit en haut lieu, après que j'eus été relevé de mon commandement, que l'on avait reproché cet appel à la population qui, cependant ramena le calme et la confiance.

Mais l'exemple de ce colloque serait perdu pour l'éducation des futurs officiers d'état-major.

Dans ma pensée : Je songeais aux ordres qui m'avaient été donnés la veille, de préparer la retraite de mes troupes au-delà de Toul et à l'allusion qu'il venait de faire à mon appel aux habitants de Nancy.

Je pourrai citer l'exposé de l'entrevue entre le Général Léon Durand et le Préfet M. MIRMAN, qui fut écrit par son officier d'ordonnance M. LANCESSEUR, mais comme il est conforme

entièrement à celui relaté par le Général, je préfère donner celui que fit M. MIRMAN après cette entrevue.

Puisque vous me demandez de vous les précisez, je ne puis mieux faire, quelque souvenir que ma mémoire en est gardée, que de recopier ici les notes écrites le soir même sur mon carnet.

Samedi 22 Août 1914 :

6 heures ½- Coucherai-je ce soir à Nancy ou à Toul ? Serai-je fusillé ?

11 heures ½ - Visite du vieil évêque TURINAZ

Les communications sont coupées avec BRIEY Que se passe-t-il ??? Le personnel des postes vient de partir avec le Directeur. Le service télégraphique est interrompu. C'est donc la fin....Si vite...J'avise le Directeur de la Banque et le Trésorier pour mettre les caisses à l'abri. Nous allons préparer nos affaires et attendre. Le Général va nous aviser, je pense. Nous attendrons. Et s'il oublie... ?

7 heures- Coup de théâtre. Le Général DURAND me donne des nouvelles rassurantes. Diner gai, détente. Je me montre en ville. Malgré les renseignements que je leur donne, le Maire LAURENT et l'adjoint MARENGER s'en vont....

10 heures- Le Colonel DUCASSE me montre l'ordre envoyé à la place de rétablir les communications télégraphiques sans ordre de l'autorité militaire locale et me demande de faire le nécessaire !!! N'est-ce pas à l'Armée d'agir ? Sans discuter, je vais à la poste. Mon enquête jusqu'à minuit. Le service télégraphique est assuré. Mais pourquoi ce départ ?... **Témoignages unanimes** : Le Directeur a dit avoir reçu un ordre téléphonique de SELIG ... Je téléphone à celui-ci à Vitry-le-François. Il ne connaît rien. Mystère, mais quelle alarme, quelle alerte ?...

Après la guerre, j'ai pour mes enfants, ajouté quelques éclaircissements à ce carnet et je recopie le passage relatif à la visite du Général :

Le Général Léon DURAND commandait un groupe de Divisions de Réserve et assurait sur le Grand Couronné la défense immédiate de Nancy ; Il me déclara que la situation était sérieuse, mais qu'il avait bon espoir que l'issue fatale, si elle devait se produire, n'était pas imminente et qu'il me tiendrait au courant par l'intermédiaire d'un capitaine de l'état-major qu'il me présenta. Il ne connaissait rien du départ des Postes : Comme ce départ avait produit en ville une émotion profonde et légitime, je conseillai au Général d'adresser à la population nancéienne une courte proclamation. Il y consentit.

Cette proclamation fut immédiatement affichée et produisit un effet salubre.

J'ai su plus tard, que dans certains Etat-Major, notamment au (G.Q.G) Grand Quartier Général, on avait raillé le texte de cette déclaration. Critique aisée pour qui travaille loin du canon sans contact immédiat avec la population.

Mes troupes et moi sommes là, un peu là ! disent les railleurs embusqués. Mais oui, ils étaient là, et après cette évacuation de l'hôtel des Postes, dans des conditions qu'ignorait le public, c'est cela même que celui-ci était heureux d'apprendre.

Je n'ai jamais et à aucun moment, porté de jugement quelconque sur les opérations militaires, je n'en ai point connu les détails. J'ai ignoré autant celles qui se déroulaient dans la région de Nancy que celles qui se passaient en Champagne ou en Artois. Et cela est fort bien ainsi.

Mais vous pouvez vous figurer l'émotion qui étreignit les Nancéiens lorsqu'ils apprirent, dans l'après-midi de ce jour, que tout le personnel des Postes et Télégraphes avait été évacué le matin même par train spécial et que la gare de Nancy devait l'être dans la soirée. Nous nous attendions à voir les Allemands déboucher d'un moment à l'autre sur la place Stanislas. Aussi, quel réconfort lorsque le général Léon DURAND, dont les divisions étaient précisément entre l'ennemi et nous constituaient le bouclier de Nancy, me déclara : « *Qu'il avait bon espoir que l'issue fatale, si elle devait se produire, n'était pas imminente* » Je ne pouvais certes pas, garder pour moi seul une telle nouvelle. La proclamation du Général Léon DURAND fût pour les Nancéiens un tonique puissant.

Je l'en ai remercié, ainsi que je le devais. Je lui en suis resté reconnaissant.

Comment oublierai-je sa figure ? Vif, alerte, énergique, la parole simple et nette, le regard intelligent et droit. Il m'apparut comme un beau spécimen du Chef Français. J'ignore l'âge qu'il avait, sa moustache était blanche, mais il paraissait d'esprit et de corps magnifiquement jeune.

De ce jour, nous restâmes liés, je tiens à grand honneur les marques de sa sympathie.

M.

Le Préfet MIRMAN écrivait ensuite au Général Léon DURAND :

Mon

Général,

Monsieur le commandant MAURIN (agent de liaison avec le grand quartier général, ancien officier d'ordonnance du Général, devenu ministre de la Guerre, n'a pu vous faire connaître qu'une très faible part des sentiments que je nourris à votre égard. Je ne puis oublier que ce 22 Août, alors que tout branlait autour de moi, alors que, sans que j'en fusse avisé, la gare de Nancy et l'hôtel des Postes étaient évacués. Vous avez été vers le soir, le seul point fixe et solide sur lequel, j'ai pu m'appuyer pour arrêter la débâcle. « **Non, je n'oublierai pas votre calme sérieux et souriant** ».